

COMMUNE DE BEARD-GEOVREISSIAT

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE NANTUA

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL – 2024-003

Séance du 25 MARS 2024 à 19h

Présents : Mr COMTET Laurent, Mme BRISSET Martine, Mr BEIGNIER Jean-Pierre, Mme RYSER Maryse, Mrs CORTINOVIS Damien, CHAMBARD Christian, DURAFOUR Vincent., Mmes GREMAUD Marie-Agnès, JUILLARD Béatrice, Mr MAURON Daniel, Mme TIMOTEO Katie et Mr ZANARDI Didier.

Absents excusés : Mr LESCHUITTA Pascal et Mme PERRET Isabelle.

Absente : Mme GUERINI Isabelle.

Monsieur Laurent COMTET, maire, préside la séance. Il constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Madame Katie TIMOTEO.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

- Présentation du Budget Primitif 2024.
- Vote des subventions aux associations.
- Vote du Budget Primitif 2024.
- Vote des taux de fiscalité locale 2024.
- Informations diverses :
 - . Elections européennes du 9 juin 2024
 - . PV du Conseil d'Ecole n° 2 du 15 février 2024
 - . CR AG SIEA du 23 mars 2024
 - . CR CME du 18 mars 2024.

2024-2503-001 – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 – VOTE DES SUBVENTIONS ET DU BUDGET :

Monsieur le Maire présente la note de synthèse du budget primitif 2024 établi avec la reprise des résultats constatés à l'issue de la gestion 2023, les recettes prévisionnelles connues en début d'année, les propositions de la commission de travaux du 28 février 2024 et celles de la commission de finances du 11 mars dernier. Ce projet a été réajusté pour tenir compte des bases prévisionnelles de fiscalité notifiées le 18 mars 2024.

Il permet de budgéter dès 2024 la réalisation du city stade, de lancer les études pour l'aménagement de la route de Géovreissiat et d'engager la modernisation de l'éclairage public.

Il est établi au plus juste, avec le maintien des dépenses essentielles à l'entretien des bâtiments et installations de la commune.

Le recours à l'emprunt pour financer les investissements reste encore limité pour les deux prochaines années et les ressources sont stables. Toutefois, la commission de finances a proposé une pause dans l'évolution des taux fiscalité. En effet, le produit attendu en 2024, grâce à la seule progression des bases, progresse de 13 000 € et permet de maintenir une capacité nette d'autofinancement satisfaisante.

Les prévisions budgétaires s'établissent comme suit :

. Section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement évoluent de + 9,8 % par rapport aux réalisations 2023, mais restent stables par rapport au budget 2023. Les dépenses réelles s'élèvent à 688 352 € et le virement à la section d'investissement à 192 843 €.

Dépenses : Elles concernent principalement :

. L'achat de fournitures et équipements d'un montant prévisionnel de 7 900 € pour les travaux réalisés en régie par les services techniques, notamment pour le cheminement piéton Logna/Pallatée et la sécurisation du cheminement piéton près de l'école.

. L'entretien de la voirie avec la réalisation de PATA pour l'impasse En Clay et la rue du Pallatée, la pose de 27 m de bordures au Pallatée, l'élagage de 50 érables à la ZA En Faurianne. Monsieur COMTET précise quelques points concernant l'entretien des voies communales.

. L'entretien des réseaux de pluvial de voirie, dont les divers puits perdus et les séparateurs d'hydrocarbures de la ZA.